



Livry sur seine

Livry - info

N° 37

1^{er} JUIN 1998

LE MOT DU MAIRE

Le mois de mars est un des moments forts de la vie communale : c'est la période du vote du budget.

Pendant les semaines qui ont précédé ce vote, les commissions dirigées par chaque adjoint ont travaillé, définissant, chiffrant et classant leurs projets.

Les propositions ont été ensuite regroupées afin de procéder aux arbitrages et aux choix. Celles qui ont été retenues répondent aux deux critères suivants : satisfaire les besoins du plus grand nombre et correspondre à nos possibilités financières.

Grâce à une bonne maîtrise de nos dépenses de fonctionnement et des investissements program-

més et coordonnés dans le temps, nous voulons que notre village se développe harmonieusement pour tous.

*Le Maire,
Michel Blanchouin*

CONCERTATION sur la Z.A.C. du Parc de LIVRY

Elle sera ouverte du 8 juin au 8 octobre.

Les dossiers de création et de réalisation seront consultables en mairie et un registre de remarques et commentaires sera à la disposition du public ; du 8 au 27 juin, une exposition présentant la zone sera visible en mairie aux heures habituelles d'ouverture avec permanence d'un adjoint le samedi matin de 8 heures à midi.



Pour la deuxième année, l'orchestre des jeunes du D.A.M., sous la conduite de son nouveau chef Jean-Michel Despin, nous a offert un superbe concert dans l'église le samedi 7 mars.



Réalisation d'un cheminement piéton avenue de la gare.

URBANISME

Création de la zone d'aménagement concerté (Z.A.C.) dite « du Parc de Livry »

Depuis plusieurs années nous vous avons tenu régulièrement informés de ce projet et de son évolution. Bref rappel : les terrains dits du Parc de Livry (hors le château, les bâtiments des sœurs dominicaines et environ 10 hectares de parc attenants) appartiennent à une société privée qui souhaite y réaliser un golf immobilier aux normes internationales avec les structures afférentes (maison d'accueil, abris d'équipements, etc.), une zone d'hébergement hôtelier et une zone résidentielle de 72 unités d'habitation au maximum, ainsi qu'une zone d'activité de 13,5 hectares (contiguë à celle de Chartrettes).

Cette Z.A.C., réalisée sur un terrain privé, est strictement privée, c'est-à-dire sans investissement financier communal ni garantie d'emprunt.

La procédure de Z.A.C. a été retenue par la commune de préférence à toute autre car elle implique pour l'aménageur la réalisation des infrastructures, c'est-à-dire voies, assainissement et réseaux divers, agrandissement du pont S.N.C.F., rond-point à créer sur le C.D. 39 (Melun-Livry-Chartrettes). Il était en effet hors de question que la commune supporte ces investissements.

Pour la commune, l'avantage de la création de cette zone réside dans la possibilité de disposer de terrains d'assiette pour accueillir des entreprises, donc des emplois et des recettes financières complémentaires. D'autres emplois seront aussi créés par le golf (accueil, entretien, etc.) et par l'infrastructure hôtelière.

L'étude de ce projet d'aménagement est désormais bien avancée et, lors de la séance du 6 février dernier, le conseil municipal, après présentation des nouveaux documents remis par les aménageurs, a décidé de lancer une concertation avec les habitants en vue de soumettre le plan d'aménagement de la zone (P.A.Z.) à l'enquête publique.

Ces procédures vont permettre à la population d'être associée très tôt aux procédures de création et de réalisation de la zone, comme la loi le permet et comme la municipalité s'y était engagée.

Le fait que le processus soit lancé n'implique pas que le conseil municipal soit en complet accord avec les documents présentés le 6 février : des remarques et commentaires ont été faits à cette occasion qui devront être pris en compte dans l'élaboration des documents définitifs.

Pour ce qui concerne la concertation pour lancer la procédure, le conseil municipal a souhaité qu'elle se déroule de la façon suivante :

- ouverture de la concertation du 8 juin au 8 octobre (soit quatre mois),
- information dans la presse locale et dans les panneaux d'affichage municipaux,
- consultation en mairie du dossier de création et réalisation,
- ouverture en mairie d'un registre de remarques et commentaires,
- présentation en mairie d'une exposition de présentation de la zone du 8 au 27 juin aux heures d'ouverture habituelles de la mairie avec permanence d'un adjoint le samedi matin de 9 à 12 heures.

Cette concertation que nous voulons le plus ouverte possible est une procédure parallèle et complémentaire à l'enquête publique légale qui sera mise en place dès que les documents définitifs sur l'emprise exacte du rond-point sur le C.D. 39 nous seront parvenus.

Courant octobre, dans une séance plénière, le conseil municipal en tirera le bilan.

En décidant de cette procédure, le conseil municipal permet à chacun d'entre vous de s'exprimer sur ce projet qui, répétons-le, touche un terrain privé, même si certains avaient parfois tendance à le considérer comme public, et met en jeu des investissements privés. Choissant la procédure de Z.A.C., la commune a délibérément opté pour un contrôle de la municipalité sur l'élaboration et la réalisation du projet tout en gardant les investissements sous financement direct de l'aménageur.

Considérant le souhait annoncé de la municipalité d'accroître les recettes communales, de développer l'emploi sur la commune et de permettre un accroissement modéré de la population, c'est là croyons-nous un projet et une démarche conformes à cette volonté.

La Commission d'Urbanisme

Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie et du C.C.A.S. en vigueur depuis janvier

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	10 H 30 à 12 H 00	16 H 00 à 18 H 00
MARDI	10 H 30 à 12 H 00	16 H 00 à 18 H 00
MERCREDI	10 H 30 à 12 H 00	16 H 00 à 18 H 00
JEUDI	10 H 30 à 12 H 00	16 H 00 à 18 H 00
VENDREDI	10 H 30 à 12 H 00	16 H 00 à 17 H 30
SAMEDI (sauf C.C.A.S.)	9 H 00 à 12 H 00	

UNE ÉPICERIE A LIVRY-SUR-SEINE

Seriez-vous intéressés par les services d'une épicerie qui s'établirait à Livry-sur-Seine ?

Utiliseriez-vous suffisamment ses services pour que cette épicerie y vive convenablement ?

Ces questions ont fait l'objet du questionnaire qui vous a été remis en début d'année et qui vient d'être dépouillé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Melun. **Son rapport complet peut être consulté en mairie**, mais nous vous rapportons ci-après les principaux éléments de leur analyse :

700 questionnaires avaient été distribués : 372 sont ren- trés, soit 53%. C'est un pourcentage important qui va don- ner toute leur valeur aux informations recueillies. La moitié des répondants ont une activité professionnelle et 42% sont des retraités. Ils fréquentent, en grande majorité (83%), les moyennes surfaces (Intermarché, Stoc), mais aussi les hypermarchés ou le marché de Melun. Le prix est le facteur de choix le plus souvent cité.

L'essentiel des réponses peut se résumer comme suit :

330 répondants (89%) sont intéressés par le projet.

Raisons :

- proximité par rapport au domicile,
- dépannage,
- plus pratique, surtout si on n'a pas de véhicule,
- évite les déplacements en voiture,
- mais les prix doivent rester abordables.

42 répondants (11%) ne sont pas intéressés par le projet car les prix risquent d'être élevés.

Cependant, 97% des répondants (358) disent qu'ils fré- quenteraient l'épicerie 1 à 3 fois par semaine pour y ache- ter fruits, légumes, laitages, conserves, produits d'entretien, biscuits.

Leurs principales attentes étant :

- la fraîcheur des produits (231)
- rapport qualité/prix (182)
- proximité du domicile (182)
- prix (176)
- accueil (144)

Il est donc clair qu'un nombre important d'entre vous est intéressé par une épicerie au centre du village, ce qui, comme certains l'indiquent, entraînerait aussi une anima- tion.

Le Conseil municipal dispose donc aujourd'hui des éléments nécessaires pour décider :

- Vous êtes majoritairement intéressés,
- A condition que les prix restent raisonnables : la solution choisie devra en tenir compte,
- Un emplacement adéquat, propriété de la commune, est disponible : proche de la place, face au parking derrière l'église, il peut recevoir un bâtiment adapté,
- Un avant-projet a été établi, soumis au Conseil régional et au Conseil général afin de bénéficier de leur aide financière.

La prochaine réunion du conseil municipal pourra donc faire un bilan et décider, en connaissance de cause, de la suite à donner au projet. Sans préjuger de la décision, on peut malgré tout constater que les éléments favorables à l'implantation se mettent progressivement en place.

A SUIVRE...



Dans le cimetière, la présence en sous-sol de nombreux grès posait des problèmes lors du creusement des caveaux. Il a été fait appel à une entreprise spécialisée qui a réalisé un quadrillage parfait de l'espace encore libre et procédé à l'éclatement des rochers qui pourront ainsi être extraits en morceaux.

La réalisation d'allées est également prévue.

FINANCES Budget



Le 25 mars le Conseil municipal a fait son bilan financier pour l'année 1997 et voté le budget primitif qui lui était pro- posé pour 1998.

Le compte administratif 1998 peut se résumer comme suit :	
Recettes de fonctionnement	6 630 000 F
Dépenses de gestion	- 4 538 000 F
Épargne brute	2 092 000 F
Annuité d'emprunt	- 766 000 F
Épargne disponible (E)	1 326 000 F
Dépenses d'Investissement	1 094 000 F
Recettes d'Investissement	- 1 045 000 F
Besoin de financement (B)	49 000 F
Emprunt	0 F
Solde de l'exercice (E-B)	1 277 000 F

Le solde de l'année 1997 apparaît fortement positif. Ceci est dû à un décalage de certains investissements sur 1998 :

- La voirie avenue du Bois-de-Givry, intégrée au contrat triennal de voirie débutant en 1998 et bénéficiant de sub- ventions du département
- L'aménagement du 2^e étage de la Villa du Nil, aujourd'hui loué...
- Les travaux d'amélioration du cimetière, actuellement en cours.

Pour 1998, le budget voté le 25 mars s'équilibre à :

7 024 846 F en fonctionnement
3 871 228 F en investissement

Aux objectifs précités il faut ajouter :

- La réfection de la voirie rue des Juifs,
- Des provisions pour pouvoir accueillir une 3^e classe maternelle si les effectifs recensés par la Commission Scolaire sont confirmés en septembre,
- Et bien sûr la poursuite des aides aux différentes activités scolaires, sociales et d'animation.

Ces objectifs devraient être atteints sans évolution des taux d'imposition. Le Conseil municipal les a maintenus à leur valeur des années passées. Ils devraient être atteints aussi sans emprunt nouveau, pour la troisième année consécutive. La réduction de l'endettement et de la charge de la dette qui en résulte permettra ainsi d'aborder dans de bonnes conditions, en 1999, les dépenses du contrat rural (mairie, commerce, petite enfance) qui s'ajouteront à la poursuite du contrat triennal de voirie (place de l'Eglise).

La Commission des Finances

En bref

- Les riverains du C.D. 39 se plaignent, à juste titre, de la vitesse excessive des automobilistes.

Vos élus sont intervenus auprès du Conseil général pour que des solutions soient trouvées dans le cadre d'un réaménagement complet du C.D. 39 entre Vaux-le-Pénil et Chartrettes.

- A tous ceux qui possèdent un sous-sol nous rappelons qu'il est indispensable d'équiper les canalisations d'évacuation avec un clapet anti-retour (article 44 du règlement sanitaire départemental) afin d'éviter le reflux des eaux d'égout dans les caves et sous-sols.

- Avec les changements d'horaires de janvier et la restructuration de la ligne Melun-Montereau via Héricy, la S.N.C.F. a supprimé l'arrêt de 18 h 17 en gare de Livry-sur-Seine.

En coordination avec les usagers et les associations, vos élus ont réagi très vivement et demandent le rétablissement de cet arrêt ainsi que l'arrêt de tous les trains semi-directs.

Dernière heure : il sera rétabli à dater du 1^{er} septembre.



Le 7 mars avait lieu au restaurant scolaire une remise de diplômes du travail. Trois élus, L. Buchet, M. Boulay et G. Laviec, ont pour leur part reçu la médaille d'argent de la commune pour vingt ans de mandat. Quant à A. Perrier, c'est la médaille d'or qui lui a été remise pour son dévouement infatigable à la cause de l'A.L.J.E.C.



DU CÔTÉ DES ÉCOLES



Le livre, l'écrit, étant un des thèmes majeurs sur lesquels l'école a travaillé cette année, la bibliothèque scolaire est très fréquentée.

Classe de découverte

Programme bien chargé pour les élèves de C.M. 2 qui ont pris leurs bagages le lundi 23 mars pour Fougères (Ille-et-Vilaine) : en cinq jours, ils ont imaginé et écrit une histoire avec l'aide d'un écrivain puis l'ont illustrée avec les conseils avisés d'une illustratrice.

Pendant deux jours, nos écrivains en herbe ont participé à différents ateliers sur l'histoire de l'écriture. Ils ont pu, ainsi, fabriquer de la pâte à papier et s'initier à la calligraphie.

La journée excursion au Mont-Saint-Michel a permis à la petite troupe de découvrir l'originalité de ce site et d'apprécier la beauté de son architecture.

Enfin, le trac au ventre, nos écrivains ont également fait une lecture publique de leur livre à l'auditorium de Fougères, devant plusieurs classes de C.M. 2.

Le jeudi 2 avril, ils sont revenus, fatigués mais heureux, partager avec leurs camarades cette expérience inoubliable et, quelques jours plus tard, arrivaient par courrier les 50 exemplaires imprimés de leur « premier roman ».

M. B.

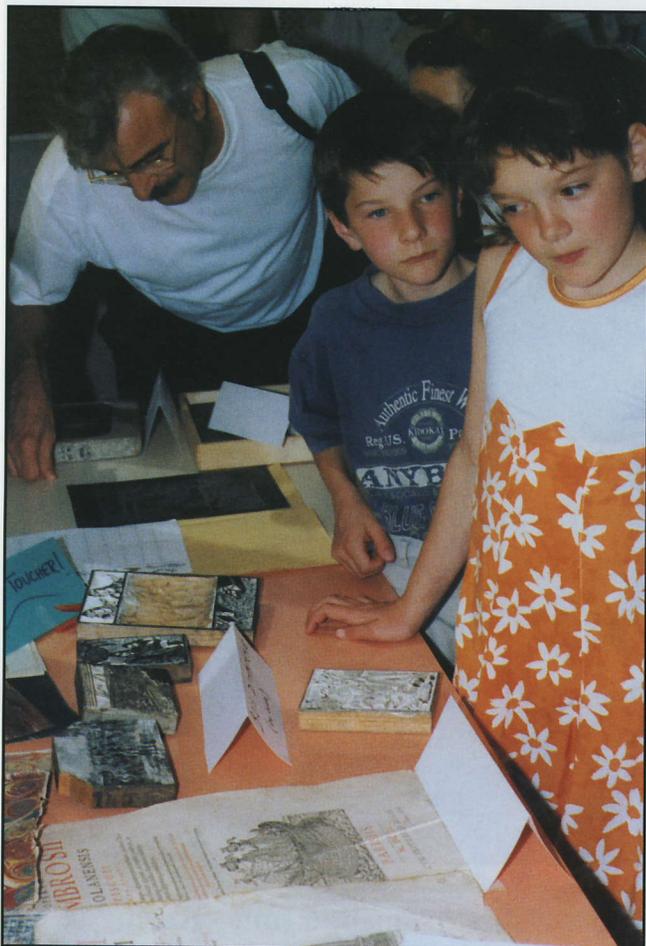


Kermesse des écoles : samedi 6 juin - Kermesse des écoles : samedi 6 juin - Kermesse des



En avril, une matinée spéciale petit-déjeuner avec les C.P. pour leur faire comprendre tous les bienfaits d'un repas solide le matin.

RESTAURANT SCOLAIRE : la vente des repas de juin se fera les mercredi 3 et jeudi 4 jusqu'à 19 heures. Pour la rentrée, vous pouvez noter dès maintenant que la vente des tickets pour septembre aura lieu du lundi 31 août au vendredi 4 septembre.



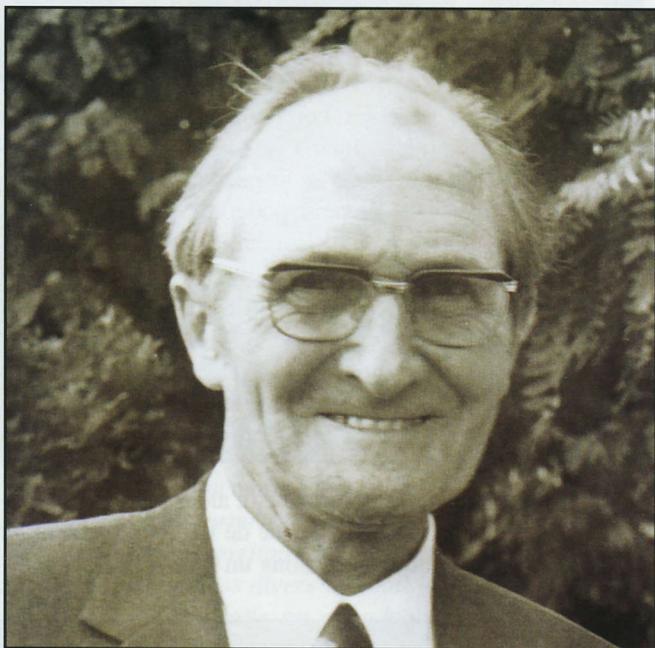
Le 16 mai, le restaurant scolaire abritait une exposition sur le livre, l'illustration, etc. Des documents anciens étaient présentés, des livres pour enfants, et une conteuse est intervenue, ainsi que la "lectrice" de Chartrettes, Anny Bourbier, vue récemment à la télévision.

Paul SENET n'est plus Maire de Livry de 1971 à 1977

Né le 12 juillet 1910 à Dommartin-le-Saint-Père (52), Paul Senet, amoureux de la nature et de la forêt, choisit Livry en 1945 pour venir s'installer définitivement.

Père de famille de sept enfants, et après avoir consacré trente années de sa vie à la Police judiciaire, terminée par une carrière brillante d'Inspecteur principal, il accepta en 1968 de faire valoir ses droits à la retraite afin de pouvoir vivre à Livry des années paisibles en poursuivant l'éducation de ses enfants et pratiquer les activités manuelles qu'il aimait, en particulier le jardinage et la menuiserie.

D'un naturel prudent et pragmatique, l'évolution et les dérives de la société - dite moderne - ne le laissaient pas insensible.



Sur le plan local, M. Senet ne nourrissait aucune ambition personnelle ; aussi, lorsqu'il fut sollicité début 1971 pour participer à une «liste d'entente pour la défense des intérêts communaux», il hésita longuement avant de répondre favorablement, sachant très bien qu'en cas de succès, la vie calme programmée n'allait devenir qu'agitation, soucis et contraintes. Il accepta par devoir et par pure honnêteté intellectuelle, sachant qu'il fallait modifier certaines habitudes et préparer Livry, malgré ses très faibles moyens financiers, à la fin du siècle.

Elu maire en mars 1971 à la majorité absolue (moins une voix), il s'attela immédiatement à régler les problèmes les plus urgents de la commune avec rigueur, transparence et loyauté.

Parmi les principales réalisations menées sous son autorité pendant cette période, il faut particulièrement retenir : la conservation de l'identité de Livry, en refusant la fusion avec une commune voisine ; la création de l'école maternelle à deux classes (située derrière l'église) ; la réalisation du premier P.O.S. (plan d'occupation des sols), figeant les limites du village ; la finalisation du foyer-résidence, avec tous les problèmes liés à son ouverture ; l'autorisation et la

réalisation du lotissement communal des Uselles, obtenues en contrepartie de la construction du foyer-résidence ; l'acquisition de nombreux terrains (école, voirie, cimetière) et propriété Plessis (derrière l'église), permettant un accès à la maternelle et les développements nécessaires au village ; une vigilance permanente à l'égard du camping-caravaning du Domaine d'Artémis, afin d'éviter d'éventuelles dérives immobilières ; les refus de projets d'aménagement dans la zone boisée du parc de Livry (notamment le projet de 3 000 logements Chalandon) ; l'assistance à la construction du foyer de l'A.L.J.E.C. par le cautionnement par la commune de l'emprunt indispensable ; le maintien de la gare S.N.C.F.

D'autres projets importants qui firent l'objet de nombreuses études ne purent aboutir pour des raisons diverses, notamment :

- la réalisation d'un équipement sportif pour les jeunes,
- le projet d'aménagement d'une rocade longeant le Domaine d'Artémis et débouchant rue du Four-à-Chaux, au droit du pont S.N.C.F., permettant d'éviter le trafic dans le cœur du village, etc.

Pour tous ceux qui ont eu la chance de le connaître, M. Senet laissera l'image d'un homme droit, honnête et courageux qui a bien œuvré pour son village. Nous lui devons toute notre reconnaissance pour la tâche accomplie. Il fait désormais partie de notre histoire.

Jean Monnet écrivait : «Il y a deux catégories d'hommes : ceux qui veulent être quelqu'un, et ceux qui veulent faire quelque chose.» M. Senet, sans aucun doute, appartenait à cette deuxième catégorie.

D'anciens conseillers



ATTENTION TRAVAUX



Amélioration du sentier Pouligny qui, rappelons-le, est interdit à la circulation.



Rue de la Rochette, le monumental transformateur E.D.F. a enfin été remplacé. Son successeur rend les mêmes services pour un volume moindre et une esthétique plus discrète.



Horaires pour les tondeuses et engins à moteur

Il est désolant et regrettable que, bien que cette information soit reprise chaque année, certains ne sachent pas encore que l'utilisation des engins bruyants n'est pas possible à tout moment mais doit obéir aux horaires fixés par arrêté municipal : du lundi au samedi de 9 à 12 heures et de 16 à 20 heures, les dimanches et jours fériés de 9 à 12 heures.

Respectez les oreilles de vos voisins, ils respecteront les vôtres.

ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE

La collecte sélective des ordures ménagères

Depuis quelques années, comme dans de nombreuses communes d'ailleurs, nous avons pris l'habitude de trier, de sortir de notre poubelle certains types de déchets : les verres depuis plusieurs années, plus récemment les papiers, les piles, et désormais les produits toxiques qui sont reçus chaque mois par le camion Kangourou sur la place.

Bien sûr c'est une petite contrainte, mais bien faible par rapport aux avantages : c'est une réduction de coût parce que ces produits peuvent être valorisés et c'est un bienfait pour notre environnement. Et chacun sait que cet environnement a bien besoin qu'on l'aide à ne pas trop se dégrader.

Mais nous pouvons faire beaucoup mieux.

Vous savez que, dans le cadre d'un syndicat intercommunal (S.M.I.T.O.M.), la filière de traitement (après collecte) des ordures ménagères des communes du Sud-Ouest du département va être réhabilitée. C'est nécessaire pour améliorer la qualité du traitement et respecter les normes européennes en utilisant des moyens modernes. C'est nécessaire aussi parce que notre usine d'incinération de Vaux-le-Pénil est très fatiguée.

Mais cette réhabilitation sera d'un coût élevé. Que faire pour limiter la facture ?

La mise en place d'une collecte sélective plus poussée devrait nous aider. D'abord parce que tout ce qui pourra être valorisé n'ira pas à l'usine d'incinération : une usine moins importante suffira.

Ensuite parce que nous pourrons être aidés par des subventions (Région, Département, Agence de l'Environnement, et Eco-Emballages) si nous valorisons un pourcentage important de nos déchets.



Les déchets n'ont qu'à bien se tenir... mais il serait tellement plus simple de ne pas jeter n'importe quoi n'importe où !

Car l'objectif principal d'une collecte sélective reste l'environnement. Il faut le protéger, le sauvegarder et cet objectif vaut bien quelques efforts de chacun. Les dispositions pratiques, l'organisation de ce ramassage amélioré sont à l'étude. Elles seront bien sûr communiquées en temps utile. En attendant, continuons à apporter nos verres, papiers et produits toxiques aux lieux et dates prévus. Vous les trouverez rappelés dans ce bulletin.



Samedi 28 mars au matin, petits et grands, une bonne cinquantaine au total, armés de gants et de sacs poubelles, partaient quadriller le territoire de la commune pour ramasser débris et immondices divers : c'était la journée Nettoyage de printemps. La récolte fut abondante. Ensuite avait lieu sur la place la remise des diplômes des maisons fleuries. De plus en plus de Livryens ont à cœur de fleurir leurs maisons et tous les promeneurs en profitent : imitez-les.



Service Kangourou

C'est un projet collectif et gratuit pour «détoxiquer» nos déchets ménagers.

Aujourd'hui, aérosols, produits cosmétiques, batteries de voiture, colles, diluants, vernis, détergents, insecticides, huiles de vidange, médicaments, piles, radiographies, etc., tous produits toxiques, corrosifs ou inflammables ne se jettent plus aux ordures ménagères.

Le camion Kangourou collecte et, après tri, confie à des installations spécialisées ce qui doit être traité, recyclé ou éliminé.

Le camion Kangourou stationne place de l'Eglise, de 16 heures à 18 h 30, une fois par mois : 10 juin, 15 juillet, 2 septembre, 7 octobre, 7 novembre et 2 décembre.

Maintenant, jetons autrement !

Ramassages :

- benne à papiers (aux services techniques, rue de la Folie) : du samedi 12 au samedi 17 octobre.
- encombrants : vendredi 11 septembre
- textiles (déposer les sacs devant votre porte après le passage des ordures ménagères) : samedi 17 octobre.

ÉLIMINATION DES BRANCHAGES

La tenue en état du domaine communal nécessite la coupe et l'élimination d'une certaine quantité de branchages. Pour assurer au mieux ce traitement la commune a acquis un broyeur. Certains habitants peuvent aussi, occasionnellement, avoir besoin d'éliminer une assez grosse quantité de branches. La commune peut mettre à leur disposition le broyeur.

Dans ce cas, pour couvrir l'amortissement du matériel et le temps passé par l'employé communal de service, il sera demandé une participation de **120 F** de l'heure. Si vous êtes intéressé, contactez le service technique pour prendre rendez-vous au 01 64 52 85 97.

RECENSEMENT MILITAIRE

La loi n° 97.1019 du 28 octobre 1997 définit de nouvelles modalités de recensement :

L'âge de présentation en mairie est abaissé de 17 à 16 ans.

Recensement de janvier 1998 à janvier 1999 pour les jeunes nés en 1981 et 1982 :

MOIS DE NAISSANCE	MOIS DE RECENSEMENT
JANVIER	AVRIL 1998
FÉVRIER	AVRIL 1998
MARS	AVRIL 1998
AVRIL	JUILLET 1998
MAI	JUILLET 1998
JUIN	JUILLET 1998
JUILLET	OCTOBRE 1998
AOÛT	OCTOBRE 1998
SEPTEMBRE	OCTOBRE 1998
OCTOBRE	JANVIER 1999
NOVEMBRE	JANVIER 1999
DÉCEMBRE	JANVIER 1999

A partir de janvier 1999, les jeunes gens et jeunes filles nés en 1983 seront soumis à cette même obligation.

JEUNESSE En direct...

du conseil municipal Jeunes

Les deux groupes de jeunes ont bien travaillé depuis le début de l'année scolaire. Ils se retrouvent régulièrement encadrés par les adultes.

Le premier groupe prépare un projet de piste cyclable sur la commune. Après réflexion, ils vont rencontrer les respon-

sables des services techniques de Vaux-le-Pénil pour connaître les conditions de réalisation et le coût.

Il faudra présenter ensuite ce projet aux élus adultes.

De l'autre côté, le deuxième groupe a préparé l'après-midi récréative pour les enfants de 8 à 13 ans habitant Livry-sur-Seine. Ils ont fait le choix de la compagnie qui animera le spectacle, acheté les goûters et trouvé un D.J.

Cette après-midi qui a eu lieu le 14 mars fut une réussite. Les 50 enfants présents ont été intéressés par le spectacle proposé par le Bateau Ivre et ont dansé sur les musiques choisies par eux. Bravo aux jeunes organisateurs !

D'autres projets sont en cours... à suivre...



Chaude ambiance lors de l'après-midi récréative organisée par le C.M.J., avec la troupe du Bateau-Ivre pour commencer, puis le goûter et la danse.



La page du D.A.M.

Chantons sympa



Le samedi 14 mars se déroulait à l'A.L.J.E.C. une des phases éliminatoires des Découvertes de Chantons Sympa : ambiance café-concert, petites tables, et quatre auteurs-compositeurs-interprètes de grand talent parmi lesquels Alain Leamauff, finaliste l'an passé, et surtout Dikès, mariant dans ses compositions des influences slaves et méditerranéennes à une voix hors du commun. Ayant depuis franchi au Mée le cap des demi-finales, il a pris une sérieuse option sur la finale le 12 juin à la Ferme des jeux.

Objectif 2000

Le D.A.M. organise pour le passage à l'an 2000 un programme de manifestations sans précédent autour du thème «Unissons nos rêves et nos talents». Celui-ci fait appel à toutes les forces artistiques et créatives de l'agglomération melunaise, tant sur le plan économique que sur le plan social et culturel.

La manifestation phare sera la création, en juin 1999, de l'opéra rock événementiel «Le Maître des rêves et des couleurs», écrit et mis en scène par Gégé et Vava Candy, anciens du Big Bazar de Michel Fugain et presque melunais. Il nécessitera 600 figurants, chanteurs, danseurs, comédiens et des moyens techniques exceptionnels (laser, vidéo, pyrotechnie, etc.).

C'est pourquoi toutes les associations, écoles et entreprises du District sont sollicitées pour apporter leur pierre à cet édifice: aide financière pour les unes, participation pour les autres. On recherche figurants, jongleurs, danseurs, mais aussi des soudeurs à l'arc ou des plasticiens pour les chars et les décors et des petites mains pour les costumes.

Calendrier prévu :

- juillet 1998 : présentation par effets spéciaux de l'emblème du Troisième millénaire à l'occasion du feu d'artifice du 14 juillet ;
- septembre 1998 : ouverture des Ateliers du Millénaire pour construire les chars et abriter les répétitions ;
- février 1999 : carnaval des enfants du District sur les thème

«La création recycle tout», avec défilé de mode de costumes à base de matériaux de récupération ;

• juin 1999 : opéra rock «Le Maître des rêves et des couleurs», deux représentations sur le stade Paul-Fischer à Melun ;

• septembre 1999 : manifestations culturelles concertées des communes du D.A.M. autour du thème «Unissons nos talents» ;

• 31 décembre 1999 : grande parade avec chars au départ des huit communes du District convergeant vers le cœur de Melun, feu d'artifice ;

• juin 2000 : Jeux du Troisième Millénaire avec 12 000 sportifs licenciés dans le D.A.M.

Ce programme ambitieux est une occasion unique d'unir «nos rêves et nos talents». Si vous voulez apporter votre concours, d'une façon ou d'une autre, contactez Rachel Papin, coordinatrice des affaires culturelles du D.A.M., au 01 60 56 55 96.



C.L.S.H. CENTRE DE LOISIRS

Nous vous rappelons qu'une convention signée entre la mairie de Livry-sur-Seine et celle de Vaux-le-Pénil permet de mettre à votre disposition une dizaine de places pour vos enfants au Centre de loisirs de Vaux-le-Pénil.

Actuellement, l'effectif est complet. Mais pour nous permettre de faire une nouvelle évaluation des besoins pour l'année scolaire 98/99, nous demandons :

1) aux familles qui utilisent déjà le C.L.S.H. de nous prévenir par écrit en mairie de Livry de leurs besoins pour l'année scolaire 98/99, c'est-à-dire le maintien ou non de leur enfant au C.L.S.H., ainsi que des rythmes de fréquentation (mercredi, vacances scolaires...)

2) aux familles qui désireraient inscrire leurs enfants pour l'année scolaire 98/99 de se faire connaître le plus rapidement par écrit, avec mention de leurs besoins (mercredi, vacances scolaires lesquelles ? l'un ou l'autre, combien de jours par vacances, etc.) en mairie de Livry-sur-Seine.

Vos réponses sont attendues jusqu'au 12 juin 1998.

RAPPEL : Nous fonctionnons avec le système de liste d'attente, donc toute demande d'inscription doit obligatoirement transiter par la mairie de Livry-sur-Seine. Avec son accord écrit vous pouvez ensuite vous présenter en mairie de Vaux-le-Pénil.

La commune participant à hauteur de 66 F par jour et par enfant, il est rappelé que toute demande d'inscription doit être suivie d'une participation effective.

J. R.

ANIMATION

Après l'exposition sur la vigne qui avait clôturé l'année 97, le Comité d'Animation a tenu son assemblée générale et renouvelé son bureau. Après dix ans de bons et loyaux services, Ph. Bailly souhaitait passer la main et prendre un peu de recul. C'est donc une femme, Ch. Dagron, qui présidera aux destinées de la nouvelle équipe. Celle-ci entend bien persévérer dans la volonté de faire partager aux habitants de Livry et leurs amis des moments de convivialité.

Au programme, le méchoui le 13 juin, tournoi de foot interquartiers, bric-à-brac le 20 septembre, etc.

Ci-contre, un aperçu de l'exposition, organisée avec le concours du C.E. de la Snecma, sur la manière de soigner un pied de vigne chez soi : panneaux explicatifs, vieilles bouteilles... et dégustation.

Ci-dessous, le président sortant en compagnie du nouveau bureau : Ph. Bailly, Ch. Dembsky, M. Portet, Ch. Dagron, J.-C. Jarry, R. Valembois.



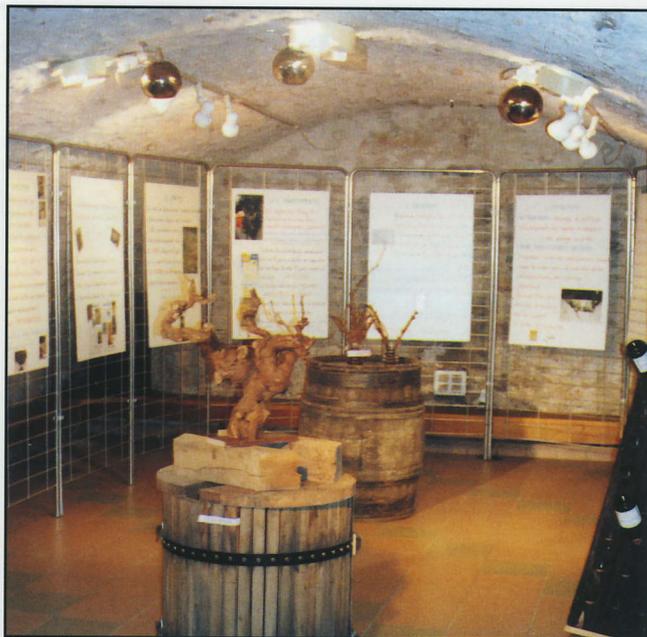
Le vendredi 13 mars, soirée Jeux à la Villa du Nil.

Offrir le plaisir de sortir en famille à deux pas de chez soi, tel est l'objectif que s'était fixé la nouvelle équipe du Comité d'Animation en organisant sa première soirée autour de jeux de société.

Afin que joueurs et non-joueurs puissent se confronter, de nouveaux jeux ont été présentés : Jungle Speed et Minos, inventés par de jeunes créateurs français, mais aussi des jeux venus de chez nos voisins européens : Take it easy, Grand Dalmuti, Top Race et Volle Lotte.

Les jeunes sont arrivés les premiers, rejoints par quelques parents venant partager un moment de plaisir avec leurs enfants. En fin de soirée, des groupes s'étaient formés dans la plus grande convivialité.

Après un bilan plutôt satisfaisant, une nouvelle idée a déjà germé : après les jeux nouveaux, redécouvrons ceux d'autrefois...



Il en est que les nouveaux jeux de stratégie rendent visiblement perplexes.



Coupes, médailles, friandises et champagne ont récompensé petits et grands qui se sont donnés à fond.

Location de salles

Pour vos manifestations familiales, trois salles de différente taille sont disponibles sur la commune. Plutôt que d'appeler la mairie, qui n'en dispose pas, contactez directement les responsables :

- pour l'A.L.J.E.C. (250 personnes), Mme Jean, 01 60 68 71 05
- pour la Cave de la Villa du Nil (50 à 80 personnes), Ph. Bailly, 01 60 68 75 75
- pour la Sablonnière (170 personnes), Charly Traiteur, 01 60 68 63 26

Et surtout, n'attendez pas le dernier moment.

En décembre, le repas du C.C.A.S. réunit anciens et élus dans une ambiance conviviale et gourmande.



AFFAIRES SOCIALES

Téléphone C.C.A.S. : 01 60 59 04 00

● Le C.C.A.S. intervient dans une foule de domaines que nous nous contenterons d'énumérer. Ils entrent dans diverses catégories :

- l'aide sociale légale : ressources minimum, dossiers DASSMA 77, placements long séjour, hôpitaux ou maisons de retraite, aide médicale, aide hospitalière, assurance personnelle, obligations alimentaires, R.M.I., cartes Rubis et Améthyste, P.D.S. (Prestation Spécifique dépendance) ;

- aide sociale extra-légale : aides diverses, aide chauffage, secours en argent, médaille de la famille, déclarations d'impôt, voyage, repas et colis des anciens, dossiers de mise à la retraite, demandes de mise sous tutelle ou curatelle, télé-alarme;

- gestion du service des aides ménagères : planning, dossiers des personnes bénéficiaires, facturation aux caisses de retraite, encaissements, comptabilité. En 1997, ce sont 9500 heures qui ont été effectuées par nos 7 aides ménagères.

● La téléalarme, un système simple qui rend de nombreux services : relié à un central, il alerte automatiquement gendarmerie, pompiers, Samu et permet de faire face à toute urgence médicale pour une personne seule, en pressant sur une poire ou en appuyant sur un bouton. Là aussi, tous renseignements au C.C.A.S.

● Permanence de l'agent de conseil administratif de la Caisse d'Allocations Familiales, de 9 h à 11 h 30, à Vaux-le-Pénil, maison de la solidarité, parc de la mairie, les 2^e et 4^e jeudi de chaque mois.

● Le traditionnel voyage est prévu pour le 9 juin. Destination : la Vallée de Chevreuse. Repas à la ferme avec animation l'après-midi.

Aide aux militaires

Une somme de 150 F est allouée aux jeunes effectuant leur service national sur présentation de leur titre d'incorporation. Se munir d'un R.I.B.



Le maire, M. Blanchouin, souhaite la bienvenue et bon appétit aux convives.

Quelques téléphones à retenir :

- L'Etape, écoute téléphonique pour les parents et les enfants, anonyme, tous les jours de 17 à 22 heures sauf le dimanche : 01 64 39 29 29.
- Allô Enfance maltraitée : 01 05 05 41 41
- S.O.S. Femmes battues : 01 60 09 27 99 - 01 60 60 89 70
- Violences conjugales : 01 45 84 51 51
- Association AIDES (Sida) : 01 64 39 25 93
- Dépistage anonyme : 01 64 14 25 13, centre médico-social, 6 rue Bontemps à Melun

Vous avez des problèmes de santé et des difficultés pour vous soigner... une consultation gratuite peut vous aider.

Vous pouvez consulter gratuitement un médecin et être aidé par une assistante sociale et un agent administratif tous les jeudis de 17 h 30 à 19 h 30, 46, rue Saint-Liesne à Melun dans les locaux du Réseau Ville-Hôpital.

Tél. 01 64 71 63 37.

La D.D.A.S.S. communique

La campagne d'Aide aux Impayés E.D.F./G.D.F. a repris le 20 avril 1998.

Ce dispositif s'adresse prioritairement aux personnes à faibles ressources en situation précaire n'ayant accès à aucun autre fonds de secours, ainsi qu'aux demandeurs d'emploi indemnisés par l'Assedic. Pour être recevable, la demande doit être obligatoirement accompagnée :

- d'une demande de secours au Fonds Energie comprenant l'autorisation d'informatisation signée par le demandeur ainsi que l'enquête sociale
- d'une fiche familiale d'état civil
- des justificatifs de ressources (salaires et prestations diverses) toutes les personnes vivant au foyer
- quittance de loyer
- l'original de la facture E.D.F. ou l'échéancier original.

COMMUNIQUÉ DES ASSEDIC

A quoi servent les fonds sociaux des Assedic ?

Ils ont pour but d'apporter une aide aux personnes qui rencontrent des difficultés dans la perspective de leur retour à l'emploi. Les partenaires sociaux ont décidé de les réformer avec le souci de les distribuer avec la plus grande équité, en toute transparence et avec la meilleure efficacité.

Dans cet esprit, 4 objectifs ont été définis :

- relever sensiblement les minima d'indemnisation
- favoriser le retour à l'emploi par l'accroissement des aides à la formation et à la mobilité
- rendre plus efficaces les aides matérielles
- assurer une distribution d'aides d'urgence en direction des personnes les plus concernées.

En Seine-et-Marne, le budget consacré aux fonds sociaux est de 14 773 000 F. Peuvent en bénéficier les demandeurs en cours d'indemnisation au titre de l'assurance chômage ou ceux ayant cessé d'être indemnisés depuis moins d'un an. Les demandeurs d'emploi ne percevant pas d'allocation peuvent également demander une aide s'ils justifient de 4 mois ou 122 jours d'activité salariée dans les 18 mois précédant la demande.

Les aides sont de plusieurs types :

- aides à la formation et à la recherche d'un emploi
- aides matérielles
- aides aux transports
- aides pour congés non payés
- aides aux chômeurs en fin de droits
- fonds d'urgence sociale.

Pour plus de renseignements, l'antenne Assedic le plus proche se trouve 476, av. du Général-Leclerc à Dammarie, tél. 01 64 83 50 30, fax 01 64 83 50 31. Ouverture les lundi, mardi et jeudi de 8 h 45 à 15 h 30 et les mercredi et vendredi de 8 h 45 à 13 h 45.

ETAT CIVIL

Naissances :

GODON Paul	le 31-12-1997
PIERRONNET Léo	le 03-01-1998
HUYTON Laura	le 29-01-1998

Mariages :

PAGES Roger et DEMARTRE Patricia	le 13-12-1997
DECLERCQ Stéphane et MISIEWICZ Alexandra	le 18-04-1998

Décès :

REYMOND Louis	le 09-12-1997
DELPY Claire	le 09-12-1997
BUSTEAU Raymonde, veuve MOUTARDIER	le 26-12-1997
FAUCHART Victor	le 02-02-1998
SCHNEIDER Guy	le 24-02-1998
LEROY Odette	le 05-03-1998
SENET Paul	le 06-03-1998
THILLOU Rose, veuve LAURENT	le 25-03-1998
LEDOUX Lucien, dit Napoléon	le 18-04-1998

Le bloc-notes...

U.S.L.S.

La section randonnée de l'U.S.L. de Livry-sur-Seine a organisé les 28 et 29 mars dernier un déplacement de deux jours pour participer à la marche européenne de Strasbourg : 48 personnes ont répondu à l'invitation des membres du bureau et sont revenues enchantés de cette sortie effectuée sous un soleil printanier. Tous les participants ont demandé à renouveler ce genre de sorties.



Les sorties régulières ont toujours lieu les jeudis et dimanches matin à 9 h, départ place de l'Église. Diverses randonnées sont prévues dans la région dès l'arrivée des beaux jours.

LIVRY ENVIRONNEMENT

Livry Environnement milite avec le C.O.D.U.T. (Comité de défense des usagers des transports du Sud Seine-et-Marne) et les élus pour faire rétablir rapidement l'arrêt en gare de Livry du train de 18 h 17 et pour obtenir celui de tous les trains semi-directs. La pétition lancée a recueilli 900 signatures, la démarche a eu les honneurs de La République à deux reprises, et plusieurs réunions avec les élus locaux, les représentants du D.A.M. et la direction régionale de la S.N.C.F. ont permis de faire avancer le dossier. Nous restons vigilants et nous vous tiendrons informés de la suite donnée à notre action.

LA CHESNAIE

- Calendrier du trimestre :
- Anniversaires, à 15 h 30 : 27/5, 24/6 ;
 - Chants - French cancan "Remember'show", à 15 h 30 : 20/5 ;
 - Spectacle Violette Fournier, à 15 h 30 : 3/6 ;
 - Exposition de peinture, M. Delhon, vernissage à 18 h 30 : 12/6 ;
 - Repas à thème, à 19 h 30 : 26/6 ; la Corse ;
 - Conférence Annette Gelinet, à 15 h 30 : 16/6 ;
 - Cinéma, à 16 h 30 : 30/6

LE
BATEAU
IVRE



Sous le haut-patronage de Jacques Larché, président du Conseil Général de Seine-et-Marne, de Daniel Vaillant, ministre des Relations avec le Parlement, d'Albert Jacquard, professeur, de Jean-Pierre Rozenczveig, magistrat, et plusieurs autres personnes du milieu associatif, Le Bateau Ivre Civique propose pour 1998 «Orphéo». Ce projet artistique aura pour thème : «1948-1998, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme a cinquante ans... et après ?»



Composé de débats radiophoniques, d'expositions itinérantes, de conférences, d'un quizz civique, de stages artistiques, de projections de

films et d'un spectacle impromptu, Orphéo se déroulera essentiellement sur l'agglomération melunaise afin d'inventer l'avenir des droits de l'homme.

Pour recevoir le calendrier et le détail des différentes manifestations, vous pouvez contacter "Le Bateau Ivre Civique, 21 rue des Aulnettes, 77000 Livry-sur-Seine au 01 64 09 66 75.

LES PETITS MINOTS

"Jeu m'éveille, je m'éveille...". L'association Les Petits Minots participe à l'éveil des tout-petits. Depuis octobre 97 ont repris les regroupements assistantes maternelles et enfants au rythme de 2 fois par mois. Les propositions d'activités sont nombreuses, on peut même simplement regarder les autres faire...



A chaque fois Mme Preud'homme, notre animatrice, choisit un thème, pâte à sel, gommettes, bonhomme de neige (dans le désordre et suivant l'époque bien sûr), et en juin la médiathèque proposera deux animations "autour du livre" pour les tout-petits.

Une fête est en projet pour rassembler parents, enfants et assistantes maternelles et nous espérons vous y voir nombreux pour vous raconter ce que font les petits minots de Livry. A bientôt.

Le bloc-notes...

NOUVELLES PAROISSIALES

Les enveloppes du Denier de l'Eglise sont distribuées dans vos boîtes aux lettres. Merci de répondre en faisant parvenir vos dons lors des messes ou par l'intermédiaire de M. Barrois, 24, rue du Four-à-Chaux - ou toute autre personne de l'équipe paroissiale.

Dates à retenir : Profession de foi, dimanche 14 juin à 10 h 30 ; messe le samedi 20 juin à 18 h 30.

F.N.A.C.A. Anciens Combattants

Après une journée Fruits de mer particulièrement réussie cette année encore, les membres du bureau figent les derniers détails de la préparation du voyage du 20 juin chez nos amis de Semur-en-Auxois



Comme à l'accoutumée de somptueux plateaux de fruits de mer.

avec qui nous entretenons de solides liens amicaux depuis de nombreuses années.

Ce voyage nous conduira vers Auxerre que nous visiterons au passage avant la visite de la cave de Saint-Bris-le-Vineux. Puis nous déjeu-

nerons avec nos amis du comité de Semur. L'après-midi sera consacrée à la visite de la ville médiévale avant le retour vers Livry. Une belle journée en perspective !

Pour plus de détails, prendre contact avec M. Cheneau, tél : 01 64 09 35 60.

A.L.J.E.C.

Le 21 mars, le carnaval de Livry renaissait après une année d'interruption grâce à l'action coordonnée de l'A.L.J.E.C. et de la F.C.P.E. Un cortège coloré a parcouru les rues du village, les Schtroumpfs en tête et Gargamel se dressant sur son char avant que d'être brûlé, comme le veut la tradition. Après le goûter offert aux enfants, les plus beaux costumes furent récompensés. Un beau succès encourageant pour les deux associations.

En septembre dernier débutait à l'A.L.J.E.C. la section Tennis de table enfants, encadrée par Bruno Naudinot, moniteur diplômé. Elle rencontre un vif succès auprès des enfants grâce à la compétence et l'enthousiasme de Bruno. Après quelques mois d'initiation, les pratiquants s'affrontent en tournoi et



visent la compétition. En juin, Bruno et Antoine vous accueilleront lors d'une journée « porte ouverte »

Pour la rentrée prochaine, la section Yoga aura besoin de nouveaux pratiquants pour être maintenue : renseignements dès maintenant tous les jeudis soir à 18 h 45 dans la 2^e salle de l'A.L.J.E.C.

Prochaines manifestations : Salon d'art du 21 au 24 mai, Saint-Jean le 20 juin.



Les costumes étaient nombreux et réussis, pour la joie de tous.

Composition et impression
Imprimerie M.M. ☎ 01 64 10 46 46 RCS Melun B 316 806 009

Scans Cl.Pestourie.